



TRAITEMENT DE L'AIR TA INTRA - 2 JOURS

Objectifs :

Donner un ensemble homogène de connaissances, sur les différents équipements traitement d'air, la sécurité des biens et des personnes, la pérennité du matériel, la mise en service, le dépannage et l'entretien du matériel.

Personnes concernées :

Responsables de la chaufferie et de l'entretien des équipements traitement de l'air.

Prérequis :

Connaissance en électricité.

Frais de participation :

3525 € H.T. pour 2 jours de formation sur site

Comprenant :

- Préparation,
- Notre prestation de formation,
- Les supports pédagogiques,
- Les frais de voyage et de séjour du formateur

Lieu : Votre site d'exploitation

Durée :

2 jours, soit 16 heures

Version **PERSONNALISEE** de 2 à 4 jours :

1625 € H.T. par jour de formation sur site

+ **690 € H.T.** de frais de déplacement et supports pédagogiques.

Date : A fixer d'un commun accord

Logistique :

Une salle avec mur/écran permettant la vidéo projection et un tableau, ou paper board.

L'accès aux équipements, dans le respect des règles de sécurité.

Animation :

Formateurs spécialisés ayant une grande pratique dans le domaine du traitement d'air

Programme :

L'aéraulique :

- Guide de choix
- Guide de sélection
- Astuces

Les brûleurs :

- Les différents types de brûleurs
- Brûleur gaz
- Brûleur fioul
- Cycles
- Blocs Dungs
- VPS

Générateurs air chaud :

- Les différents types de générateurs
- Première mise en service

Les aérothermes :

- Gamme
- Aérothermes fluide
- Aérothermes gaz

Les destratificateur, rideaux d'air chaud, tubes radiants, rafraichisseurs :

- Destratificateurs
- Rideaux d'air chaud
- Tube radiant
- Rafraichisseurs d'air

Les make-up :

- Centrale
- Générateur make-up
- Brûleur veine d'air
- Vanne papillon
- Régulateur

Les chaudières eau chaude :

- Gamme HEB
- HW3P
- Tableau de contrôle
- Mise en service

Les principes hydrauliques :

- Accessoires circuits eau chaude

Modalités :

- Renseigner le bulletin d'inscription joint, une convention bilatérale sera établie.
- Pendant la durée du cycle, le personnel stagiaire conserve sa qualité de salarié, au regard de la législation concernant la Sécurité Sociale, les accidents du travail et la maladie.
- Les entreprises affiliées à un organisme de formation gestionnaire de leurs fonds doivent informer celui-ci de leur intention de participation à ces stages. Cet organisme se mettra alors directement en rapport avec BABCOCK WANSON, pour constituer le dossier correspondant à l'inscription du stagiaire. Dans ce cas la facture de formation sera envoyée directement à l'organisme.
- Tous nos stages sont limités à huit personnes pour des raisons évidentes d'efficience.
- Une attestation de stage sera remise à chaque participant.